



Délibération du Conseil Municipal

Séance du 26 mars 2026

Date de la convocation :
20 mars 2026

Membres	19
Présents	18
Pouvoirs	1
Votants	19
Pour	19

L'an deux mil vingt-cinq, le **vingt-six mars à dix-neuf heures**, le conseil municipal de la Commune de CHOUZE-SUR-LOIRE dûment convoqué conformément aux dispositions de l'art L 2121-17 du CGCT, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles THIBAUT, Maire.

Date de la convocation : 20 mars 2026

Membres présents :

Monsieur Gilles THIBAUT Maire,
Monsieur Pierre DAVID, Madame Marina DANTIC, Monsieur Éric BRISSET, Madame Françoise ROUX,
Monsieur Yvan BOIDÉ, Adjoints,

Madame Lise DASSONVILLE, Madame Guylaine THIBAUT, Monsieur Christian THOUET, Madame Laurence VENNEVIER, Monsieur Laurent HERLIN, Madame Eva DIMA, Monsieur Frédéric BIEMON, Monsieur Guillaume DELANOUE, Madame Charline MABILEAU, Madame Marie BOTTI, Madame Vanessa PERRIN-ROMIAN Vanessa, Monsieur Nicolas JAUSELON.

Membre excusé : /

Membre excusé ayant donné pouvoir : Monsieur Patrick MARTINEZ a donné pouvoir à Madame Vanessa PERRIN-ROMIAN

Membre absent : /

Secrétaire de séance : Guillaume DELANOUE

DCM : 2026-04-016

5.3.6. Désignation des représentants - Autres

Désignation des délégués auprès de l'Association « Les Amis du Musée des Mariniers »

Le Maire fait part au Conseil Municipal, que suite au renouvellement général des conseils municipaux, et conformément aux statuts et à la convention établie entre la commune et l'association "Les Amis du Musée des Mariniers", il convient de désigner deux délégués pour représenter la Commune au conseil d'administration de l'association à titre consultatif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

➤ **Désigne en qualité de délégué titulaire :**

Monsieur Yvan BOIDÉ, 5^{ème} Adjoint
7, chemin du Petit Bois 37140 Chouzé-sur-Loire

➤ **Désigne en qualité de délégué suppléant :**

Madame Guylaine THIBAUT, Conseillère Municipale
14, rue du Richebourg 37140 Chouzé-sur-Loire

Le secrétaire de séance,
Guillaume DELANOUE

Le Maire,
Gilles THIBAUT

Transmis en Préfecture le	30/03/2026
Reçu en Préfecture le	30/03/2026
Accusé de réception en Préfecture	
037-213700743-20260326-2026-04-016-DE	
Publication électronique le	30/03/2026

